

## Les gaz d'échappement de moteurs diesel classés comme cancérigènes par l'OMS

PARIS, 12 juin 2012 (AFP) - Les gaz d'échappement des moteurs diesel sont désormais classés parmi les cancérigènes certains pour les humains par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC/IARC), l'agence pour le cancer de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

En 1988, le CIRC, basé à Lyon (France), avait classé les émissions des moteurs diesel parmi les cancérigènes probables pour l'homme (groupe 2A), rappelle le CIRC à l'issue d'une réunion de travail qui s'est achevée mardi. Les experts réunis à Lyon ont estimé qu'il y avait à présent suffisamment de preuves montrant qu'une exposition aux gaz d'échappement de moteurs diesel est associée à un risque accru de cancer du poumon, pour classer ces gaz dans le groupe des cancérigènes certains pour les humains (Groupe 1).

"Les preuves scientifiques sont irréfutables et les conclusions du groupe de travail ont été unanimes : les émanations des moteurs diesel causent des cancers du poumon", a déclaré le Dr Christopher Portier qui le présidait.

"Etant donné les impacts additionnels pour la santé des particules diesel, l'exposition à ce mélange chimique doit être réduite dans le monde entier", a-t-il ajouté dans une déclaration.

De surcroît, les experts ont noté une "association positive" avec un risque accru de cancers de la vessie sur la base d'éléments plus limités.

D'importantes populations sont exposées quotidiennement dans le monde aux émissions des moteurs diesel, non seulement par le biais des véhicules routiers, mais aussi par d'autres modes de transport (trains régionaux en France, bateaux...) et par des générateurs d'électricité, rappelle le CIRC.

Par ailleurs, le groupe de travail a conclu que les gaz d'échappement de moteurs à essence étaient "peut-être cancérigènes pour les humains (Groupe 2B)", un classement "sans changement depuis la précédente évaluation en 1989". Depuis 1971, plus de 900 agents ont été évalués parmi lesquels plus de 400 ont été classés comme cancérigènes ou potentiellement cancérigènes pour l'homme.

"Ma réaction, c'est : +Enfin !+", a réagi le Dr Patrice Halimi, secrétaire général de l'association Santé environnement France qui regroupe 2.500 médecins.

"On sait depuis très longtemps que le diesel est un mauvais choix sanitaire, et que cette politique publique (visant à promouvoir un parc diesel en France) est une erreur", a-t-il ajouté.

"A la suite de cette reconnaissance par l'OMS, j'appelle à ce que nous mettions en place une politique publique qui soit réellement tournée vers la santé", a-t-il conclu.

Favorisé par une politique fiscale avantageuse, le diesel s'est fortement développé en France : il équipe près de 60% du parc automobile aujourd'hui, contre à peine plus du quart en 1995.

Réputé meilleur pour le climat que le moteur à essence en générant moins de CO2 au kilomètre, le diesel émet en revanche des particules fines.

Ces particules, émises aussi par le chauffage au bois et l'industrie, seraient en France à l'origine de quelque 42.000 morts prématurées chaque année, selon le ministère de l'Ecologie. Le diesel émet par ailleurs un gaz, le dioxyde d'azote (NO2), responsable de maladies respiratoires et cardio-vasculaires.

Pour se conformer à des normes européennes de plus en plus exigeantes, des progrès ont toutefois été faits en matière de performance et de "propreté" avec des systèmes de filtration de plus en plus efficaces.